

Morges, le 13 février 2025

Remplacement définitif

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de remplacer définitivement tous les dosages de FERINJECT® par son générique FERYXA® en raison de la différence de quote-part entre ces spécialités. En effet, la quote-part de FERINJECT® est désormais de 40% contre 10% pour son générique. Voici les caractéristiques des produits concernés:

NON DISPONIBLE	ALTERNATIVE
<p>FERINJECT 100mg/ 2 mL FERINJECT 500 mg/10 mL FERINJECT 1000 mg/20 mL Solution injectable DCI : Fer(III) carboxymaltose</p>  <p>Pharmacode : 3681265; 3681302; 6388577 N° Opale : 6340; 6387; 11427 Stat.: 1</p>	<p>FERYXA 100 mg/2 mL FERYXA 500 mg/10 mL FERYXA 1000 mg/20 mL Solution injectable DCI : Fer(III) carboxymaltose</p>  <p>Pharmacode 1043133; 1043136; 1043134 N° Opale: 14829; 14830; 14831 Stat.:1</p>

FERYXA® est disponible aux mêmes dosages que FERINJECT®. Leurs compositions étant similaires, la monographie MMI de FERINJECT® s'applique à [FERYXA®](#). De nouvelles étiquettes sont disponibles dans le [catalogue des étiquettes](#).

NB: si vous êtes en possession d'emballages de Ferinject® et souhaitez les remplacer par le générique, nous vous prions de bien vouloir nous les retourner à condition qu'ils n'aient pas été ouverts et qu'ils soient dans le même état qu'à leur réception. Cette condition est requise pour pouvoir procéder au remboursement.

En restant à disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Manuel Masconi
Pharmacien responsable distribution

Source images : HCl, PIC